

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2023

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

**RAPPORT FINANCIER
30 JUIN 2023**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT 1 - 2

ÉTATS FINANCIERS

Résultats et évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 8
Renseignements complémentaires	9



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Mazars, S.E.N.C.R.L.

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y 1M6 Canada
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859

6455, rue Jean-Talon Est, bureau 601
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8 Canada
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 355-1630

26, rue Wellington Est, bureau 300
Toronto (Ontario) M5E 1S2 Canada
Tél. : 1 877 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859

www.mazars.ca



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.** au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars, S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 4 octobre 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A112467

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

	2023	2022
PRODUITS		
Cotisations étudiantes	282 285 \$	279 491 \$
Activités	1 399	-
	283 684	279 491
CHARGES		
Vie étudiante (annexe A)	226 313	81 504
Administration (annexe B)	161 850	144 708
Mobilisation et action politique (annexe C)	13 321	1 325
	401 484	227 537
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(117 800)	51 954
ACTIF NET AU DÉBUT	307 881	255 927
ACTIF NET À LA FIN	190 081 \$	307 881 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

**BILAN
30 JUIN 2023**

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	169 193 \$	430 880 \$
Cotisations étudiantes à recevoir	28 997	-
Frais payés d'avance	6 709	-
	204 899 \$	430 880 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 3)	14 818 \$	9 168 \$
Cotisations perçues d'avance	-	113 831
	14 818	122 999
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	190 081	307 881
	204 899 \$	430 880 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(117 800) \$	51 954 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(143 887)	8 823
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(261 687)	60 777
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	430 880	370 103
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	169 193 \$	430 880 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2023**

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège Lionel-Groulx.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2023**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits d'activité sont constatés lorsque l'activité a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Services reçus à titre bénévole

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

3. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	12 817 \$	6 994 \$
Salaires et charges sociales à payer	2 001	2 174
	14 818 \$	9 168 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2023**

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 30 juin 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

5. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le local qu'occupe présentement l'association est offert gratuitement par le Collège Lionel-Groulx. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE
LIONEL-GROULX (A.G.E.C.L.G.) INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

	2023	2022
ANNEXE A – VIE ÉTUDIANTE		
Projets étudiants et activités socioculturelles	209 199 \$	59 774 \$
Activités de l'association – comités et exécutif	17 114	21 730
	226 313 \$	81 504 \$
ANNEXE B – ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	136 918 \$	127 926 \$
Fournitures de bureau et impressions	10 829	2 912
Assurances	6 394	6 013
Honoraires professionnels	5 519	5 519
Frais bancaires	1 791	1 191
Télécommunications	399	1 147
	161 850 \$	144 708 \$
ANNEXE C – MOBILISATION ET ACTION POLITIQUE		
Représentation interne	6 644 \$	1 325 \$
Dons de solidarité	5 000	-
Représentation externe	1 025	-
Mobilisation et grèves	652	-
	13 321 \$	1 325 \$